RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

# CESSION DE PARTS SOCIALES

A2A BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (S.A.S.U)
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 41 Rue Henri Barbusse – 93370 MONTFERMEIL
RCS 983 500 513

ENTRE LES SOUSSIGNES :

LE CEDANT :

Monsieur EL OMARI Ayoub, né le [redacted] demeurant au [redacted] CLICHY-SOUS-BOIS, de nationalité [redacted]

LE CESSIONNAIRE :

Madame GHEORGHITA Mihaela, née le 18/11/[redacted] à [redacted] demeurant au 1 Allée Pierre Ronsard 93390 CLICHY-SOUS-BOIS, de nationalité [redacted]

Il est exposé ce qui suit :

Monsieur EL OMARI Ayoub, possède 100 actions dans cette société, représentant un total de 1 000 Euros.

Le cédant Monsieur EL OMARI Ayoub, par la présente, cède 100 actions numérotées de 001 à 100 de ladite Société au cessionnaire Madame GHEORGHITA Mihaela, et avec tous les droits et obligations qui s'y rattachent.

Le cessionnaire reconnait avoir pris connaissance des statuts et de toutes résolutions prises, tous procès-verbaux établis à ce jour.

La présente cession est faite, consentie et acceptée moyennant le prix total de 1,00 Euros (Euros Symbolique).

Le cédant reconnait avoir reçu cette somme et leur donne ici valable quittance.

Ladite cession sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce concerné.

AUX PRESENTS SONT INTERVENUS :

Monsieur EL OMARI Ayoub
Madame GHEORGHITA Mihaela

Qui ont donné leur agrément quant à cette cession de parts sociales.

LES PARTS SERONT, DORENAVANT, REPARTIES COMME SUIT :

| | | |
|---|---|---|
| Madame GHEORGHITA Mihaela | 100 % | 100 actions n° 001 à 100 |
| Soit au total : | | 100 actions |

C A

G A

Tous frais, droits et obligations seront supportés par les cessionnaires qui s'y engagent.

Fait à Montfermeil, Le 8 novembre 2024 en Cinq exemplaires.

En cinq originaux dont un pour l'enregistrement, deux pours être déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et un pour chacune des parties.

Lu et approuvé.

Monsieur EL OMARI Ayoub

[redacted]

Madame GHEORGHITA Mihaela

[redacted]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

FINANCES PUBLIQUES

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 04/12/2024
Référence d'enregistrement : 2024C9999288522
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 25 €

Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne

2D-DOC

*Cession de droits entre SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE A2A BATIMENT (983500513) et Mihaela GHEORGHITA déclarée par Ayoub EL OMARI*

## I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

## II - Cessionnaire

Mihaela GHEORGHITA Né(e) le [redacted] (ROUMANIE)
[redacted]
[redacted]

## III - Cédant

SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE A2A BATIMENT (983500513)
19 B AVENUE MARCEL DASSAULT
MONTFERMEIL (93)

## IV - Société concernée

Numéro SIREN : 983500513
Désignation : AUTRE A2A BATIMENT
Adresse : 19 B AVENUE MARCEL DASSAULT
MONTFERMEIL (93)

## V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 08/11/2024
Prix : 1,00 €
Nombre de parts cédées : 100 Nombre total de parts : 100

## VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : A2A BATIMENT
Adresse : 19B AVENUE MARCEL DASSAULT 93370 MONTFERMEIL
Nature de la mutation : CESSION
Date de l'acquisition : 08/11/2024
Valeur ou prix d'acquisition : 1,00 €

## VII - Liquidation des droits

| | Base d'imposition | Droits calculés |
|---|---|---|
| Prix | 1,00 € | |
| Charges déductibles | 0,00 € | |
| Abattement appliqué | - 1,00 € | |
| **Base taxable retenue** | **0,00 €** | |
| Taux applicable | 3 % | |
| Droits calculés | | 0,00 € |

## VIII - Paiement des droits

| | | |
|---|---|---|
| Application du minimum de perception[1] | | 25 € |
| **Montant à payer** | | **25 €** |

[1]Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.